

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU 24 OCTOBRE 2024

Délibération n°2024-10-02

L'an deux mille vingt-quatre et le 24 octobre, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de La Chapelle-Villars, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

■ Nombre de membres en exercice	:	35
■ Quorum	:	18
■ Nombre de membres présents	:	25
■ Nombre de votants	:	32
■ Date de la convocation	:	le 16 octobre 2024

Objet : Piscine - Réhabilitation de la piscine - demandes de subventions

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ -
CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL, M. Yannick JARDIN, M. Jean-Baptiste PERRET (<i>Pouvoir de Mme Brigitte BARBIER</i>) -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD (<i>Pouvoir de Mme Gisèle BONNAY</i>) -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	Mme Marcelle CHARBONNIER (<i>Pouvoir de M. Laurent CHAIZE</i>) -
MALLEVAL :	Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX, Mme Franceline COMAS, M. Stéphane TARIN (<i>Pouvoir de M. Jean-François CHANAL</i>), Mme Agnès VORON (<i>Pouvoir de Mme Martine JAROUSSE</i>) -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER, M. Jacques GERY -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI, Mme Sylvie GUISSSET -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT, Mme Véronique MOUSSY (<i>Pouvoir de M. Christian CHAMPELEY</i>) -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL (<i>Pouvoir de Mme Martine MAZOYER</i>) -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELO, M. Cyrille GOEHRY.

DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

CHAVANAY :	Mme Brigitte BARBIER (<i>Pouvoir à M. Jean-Baptiste PERRET</i>) -
CHUYER :	Mme Gisèle BONNAY (<i>Pouvoir à Mme Béatrice RICHARD</i>) -
MACLAS :	M. Hervé BLANC, M. Laurent CHAIZE (<i>Pouvoir à Mme Marcelle CHARBONNIER</i>) -
PÉLUSSIN :	M. Jean-François CHANAL (<i>Pouvoir à M. Stéphane TARIN</i>), Mme Martine JAROUSSE (<i>Pouvoir à Mme Agnès VORON</i>) -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Christian CHAMPELEY (<i>Pouvoir à Mme Véronique MOUSSY</i>) -
VÉRANNE :	Mme Martine MAZOYER (<i>Pouvoir à M. Michel BOREL</i>).

DÉLÉGUÉS ABSENTS :

CHAVANAY :	Mme Nathalie BÉAL,
PÉLUSSIN :	Mme Corinne ALLIOD KOERTGE.

M. le président explique que dans le cadre de l'APD précédemment approuvé, le budget de financement prévisionnel est le suivant :

Coût global de l'opération	4 914 199 € HT / 5 897 039 € TTC	Base APD octobre 2024
-----------------------------------	-----------------------------------------	-----------------------

Subventions	Montant	Situation	%
Région	535 000 €	Espérée	9.07 %
Fonds chaleur - TEPOS	183 040 €	Espérée	3.10 %
Département	870 000 €	Confirmée	14.75 %
État - DETR	540 000 €	Espérée	9.15%
État -fonds vert	265 356 €	Notifiée	4.51 %
TOTAL subventions	2 393 396 €		40.58 %
FCTVA	816 582 €		13.84 %
Reste à financer	2 687 061 €		45.58 %
Autofinancement	1 343 531 €		22.79 %
Emprunt	1 343 530 €		22.79 %

Il est proposé au conseil communautaire :

- De déposer les demandes de subventions auprès des différents partenaires visés ci-dessus,
- De déposer plus largement, toutes autres demandes de subventions qui pourraient financer le projet,
- D'autoriser M. le président ou son représentant à signer les documents afférents.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ

- Dépose les demandes de subventions auprès des différents partenaires visés ci-dessus,
- Dépose plus largement, toutes autres demandes de subventions qui pourraient financer le projet,
- Autorise M. le président ou son représentant à signer les documents afférents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Serge RAULT

Secrétaire de séance



Farid CHERIET